



LE GEORGIPOLITAIN



SAINT-GEORGES
DU BOIS 17



MECANIQUE-CARROSSERIE-PEINTURE

SARL LAMBERT & FILS

Entretien et réparation toutes marques V.L et V.U.L

Passage au marbre - Echange pare-brise

Dépannage - Prêt véhicule - Carte grise

Z.A. DU FIEF SAINT GILLES - SAINT-GEORGES-DU-BOIS 17700

lambert-et-fils@orange.fr

05.46.51.01.73



Le Mot du Maire



2023 s'est retiré en laissant imprimé dans les mémoires des souvenirs qui ont jalonné son déroulement. Bien sûr les grandes catastrophes naturelles, les guerres et différents conflits ont occupé une large place dans les informations distillées au quotidien. Les évolutions économiques avec le retour de l'inflation ont aussi été au cœur des inquiétudes.

Plus localement le tremblement de terre du 16 juin 2023 a laissé des traces profondes, dans nos murs mais aussi dans les esprits. Si à Saint Georges du Bois, environ la moitié des bâtiments ont été impactés, ce qui n'est pas rien, on peut s'estimer épargné en comparaison avec ce qui s'est passé à quelques kilomètres de chez nous, au-delà de la forêt. Il n'y a pas eu de pertes humaines mais une catastrophe sur les bâtiments avec toutes les

conséquences qui en découlent économiquement et surtout humainement. L'Etat et les collectivités locales ont été largement présents et la solidarité a joué également à fond... mais aujourd'hui encore l'incertitude règne chez les sinistrés notamment sur la prise en charge financière des dégâts. Comme d'habitude chacun essaie de tirer la couverture à soi ; la lecture entre les lignes des contrats et des réglementations n'arrête pas et retarde des décisions. En attendant les sinistrés s'impatientent, se morfondent, n'osent plus se projeter dans un avenir complètement bouché par un manque de lisibilité.

Cet épisode a mis en évidence malgré tout les réflexes de solidarité. Je tiens à remercier ceux qui en ont fait preuve : remercier aussi nos agents immédiatement mobilisés pour sécuriser ce qui pouvait l'être ou accueillir les doléances des uns et des autres, les élus également sur la brèche les moments de stupeur passés, et bien sûr les services de secours et les services de l'Etat pour leur prise en compte rapide de l'ampleur des dégâts à travers la reconnaissance de catastrophe naturelle.

Un autre séisme très local a aussi affecté notre commune au cours de l'été, c'est la fermeture de notre boulangerie. Il est clair que l'absence de commerce de bouche sur la commune est un événement. Ces commerces sont des activités économiques à part entière et sont soumis aux règles en vigueur qui peuvent conduire à la liquidation judiciaire. Les raisons dans le cas présent sont multiples et relèvent du bon sens : concurrence avec les commerces de Surgères très proches, inflation sur les prix de l'énergie et des matières premières... toutes les autres raisons que l'on a pu entendre relèvent de jugements personnels, de critiques faciles et surtout lorsqu'elles mettent en cause l'inaction de la commune. Cette dernière est propriétaire des murs, qu'elle loue, mais elle n'a pas la maîtrise de l'activité économique et ce n'est absolument pas son rôle. Par contre tout un chacun peut se poser la question de sa responsabilité dans cette évolution...

Sommes-nous fidèles à nos commerces ou à nos artisans ou aux services existants sur la commune ? On a tous des bonnes raisons mais quand la catastrophe arrive, il est trop tard mais aussi trop facile de trouver un bouc émissaire. A l'heure où j'écris ces lignes nous travaillons à la recherche d'un nouveau boulanger ou d'une activité qui pallierait cette absence. Personnellement, j'ai bon espoir, mais le chemin pour la création d'entreprise est long et fastidieux.... C'est l'éternel parcours administratif français. N'oublions pas qu'à l'ouverture de l'activité la responsabilité de chacun sera engagée pour la réussite de ce challenge. La commune de son côté fera TOUT le nécessaire pour que cela se déroule dans les meilleures conditions ; vos élus ont bien conscience qu'il s'agit d'un poumon essentiel à la vie communale.

2024 est enclenché. Parmi les événements qui jalonnent notre quotidien, il y en a des joyeux, des vecteurs d'optimisme... Ne nous complaisons pas dans la morosité et gardons un œil sur l'avenir.

Bonne et heureuse année 2024.

Jean GORIOUX,
maire de Saint Georges du Bois.

Sommaire

Vie communale

La communication	p. 4
Le séisme du 16 juin 2023.....	p. 5
La population	p. 5
Les conseils municipaux.....	p. 6-7
La parole aux administrés	p. 8
Les biens publics	p. 9
Les finances	p. 10
Les tarifs.....	p. 11
L'histoire en images.....	p. 11
La voirie.....	p. 12
Le lotissement « les portes de Saint Georges »	p. 13
La vie scolaire.....	p. 14-15
L'eau et l'assainissement.....	p. 16
Bilan de la campagne de contrôle de fonctionnement des installations d'assainissements individuel existantes.....	p. 17
La communauté de commune	
Aunis Sud.....	p. 18
Urbanisme.....	p. 19
Actualités et Illustrations.....	p. 20-21

Animations

Le calendrier 2024.....	p. 22
Les associations	p. 23-24

Infos pratiques

Présidents des associations	p. 25
Infos pratiques.....	p. 26
Population georgipolitaine.....	p. 26

LE GEORGIPOLITAINE 2024

Ce bulletin municipal 2024 de la commune de Saint Georges du Bois est rédigé par la commission Information&Communication, aidée par des élus.

Le Conseil municipal remercie les annonceurs qui permettent l'édition du bulletin, sa diffusion gratuite et toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Crédits photos : Mairie - Freepik

- Tiré en 1100 exemplaires
- Publié et distribué par la mairie de Saint Georges du Bois
- Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées en CEE : 390 707 594 RCS et ce document est certifié 10-31-1980. N° ISSN 3001-5065

Réalisation : agence ÉdiPublic - 33 avenue des Temps Modernes - 86360 Chasseneuil du Poitou - Tél. 05 49 01 03 86 - www.ib-medias.com

Le bulletin est mis en ligne sur le site internet de la commune www.saintgeorgesdubois17.com

Vie Communale

La communication

Cette commission composée d'élus, Jean Michel Jourdain – Déborah Compain – Maelle Flaire, administre les outils de communication suivants :

- 1 - **Le site internet** où est renseigné et mis à jour tout ce qui vous concerne en termes de vie municipale, de vie pratique, de scolarité, de mobilité, etc... ; vous y trouverez aussi les comptes-rendus de conseils municipaux et les arrêtés de voirie.
www.saintgeorgesdubois17.com

Scannez ce QR Code avec votre smartphone pour accéder au site internet de la ville.



Scannez ce QR Code avec votre smartphone pour accéder à la page facebook de la ville.

- 2 - **La page facebook** – ville de Saint Georges du Bois-officiel qui relaie l'actualité officielle sur ce réseau social
www.facebook.com/villedesaintgeorgesdubois/



- 3 - **L'application Intramuros**, moyen d'information communal et intercommunal ; cette application bénéficie d'une fonction « Signalement » que vous utilisez pour remonter une information vers la municipalité. **Téléchargez l'application gratuitement**



Scannez ce QR Code avec votre smartphone pour télécharger l'application

Ces outils disposent d'une page « Annuaire » pour les associations, commerces et entreprises qui vous aident à trouver le correspondant que vous cherchez.

La commission rédige et gère les outils de correspondance « papier » que sont le flash infos « Georgipolitain » publié 4 à 5 fois dans l'année, le bulletin « Le Georgipolitain » publié en début d'année et qui relate l'année passée + une ouverture sur l'année en-cours.

L'audience, ce sont des chiffres relevés en novembre 2023 et en constante augmentation :

1. Le site internet, 715 utilisateurs.
2. La page Facebook, 823 abonnés.
3. L'application Intramuros, 582 visiteurs ce qui nous place 4^e au sein de la communauté de communes Aunis Sud qui finance cette application – derrière Aigrefeuille, Surgères et Bouhet.

La communication sur ces réseaux s'intensifie. Nous vous encourageons à la privilégier d'autant que le format papier aura tendance à s'effacer pour des raisons environnementales. La commission s'efforcera de maintenir le principe de 4 flashs infos annuels par soucis d'une transition ralentie vers le tout numérique.

Le séisme

18h38 le 16 juin 2023, la terre tremble – un grondement sourd, un effet de souffle et la maison qui bouge. Chacun se précipite dans la rue, certains comprennent, d'autres s'interrogent. Oh, pas longtemps ! Il vient de se passer quelque chose d'anormal.

Cette surprise passée, qu'en reste-t-il ? Un choc psychologique qui ne s'éteint pas et pour nombre d'entre nous laisse un mal être dès qu'un bruit suspect est entendu comme pour les répliques qui ont suivi. Un constat matériel principalement relevé par des fissures de tous ordres. Une interrogation autour d'un arrêté possible de catastrophe naturelle qui finalement sera déclaré pour 10 communes de Charente-Maritime dont la nôtre le 7 juillet 2023.

Vous êtes 338 à avoir déclaré un constat en mairie de Saint Georges du Bois, qui ajouté aux constats relevés dans les communes voisines, ont constitué le dossier conduisant l'administration à déclarer cet état de catastrophe naturelle. Cet arrêté que vous avez transmis à vos compagnies d'assurances a permis l'accélération des procédures.

Aucun relogement n'a été nécessaire ni interdiction d'occupation n'a été prononcée. Les pompiers ont multiplié les actions sur le terrain ; des sismologues ont visité toutes les zones concernées. Les agents et les élus se sont appliqués sitôt le séisme à se mettre à votre service avec beaucoup d'empathie.

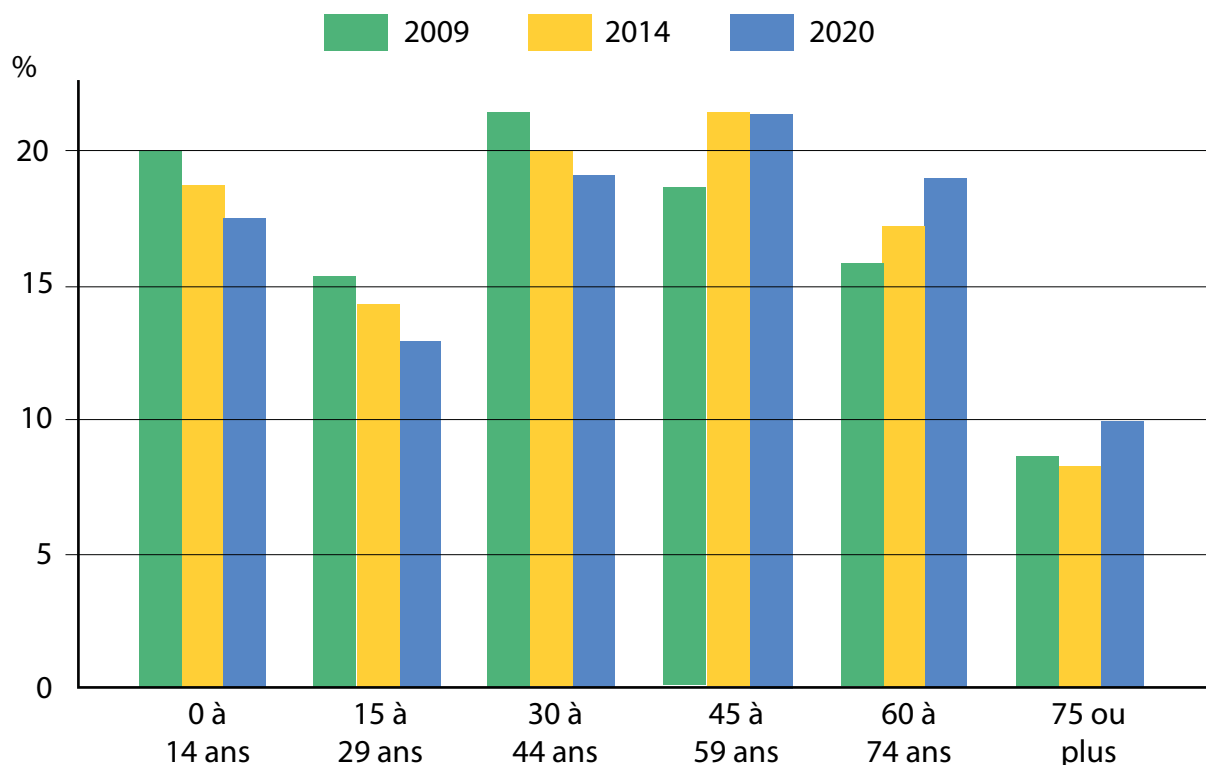


La population

5

Le recensement Insee dénombre **1807 habitants** sur la commune de Saint Georges du Bois. Cette population se décompose comme suit. On y observe une baisse constante de la macro-tranche 0 – 30 ans ; une stabilité 31- 60 ans ; une augmentation 61 ans et + pour une population générale qui n'a augmenté que de 80 habitants depuis 2009.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Vie Communale

Les conseils municipaux

MAIRE

Jean GORIOUX

Président de la C.d.C Aunis Sud
Président de CYCLAD

MAIRE-ADJOINT

Gérard BAYLE

Biens publics

MAIRE-ADJOINT

Pascale BERTEAU

Animation & Jeunesse, Scolaire,
Conseil Municipal des Jeunes
Elue communautaire

MAIRE-ADJOINT

David PACAUD

Voirie

Mathilde HARBELOT

Déléguée aux Finances
Affaires Sociales, Urbanisme

Jean-Michel JOURDAIN

Délégué à la Communication
Voirie & Réseaux, et délégué Aunis
Sud auprès d'EAU17

Vincent PERRIER

Délégué à l'Urbanisme et aux
Affaires Sociales
Finances

Ludivine BONACKI

Conseillère municipale
Scolaire, Affaires Sociales, Biens
Publics

Alexandre BOUCHERIE

Conseiller municipal
Scolaire, Biens Publics

Déborah COMPAIN

Conseillère municipale
Communication

Maëlle FLAIRE

Conseillère municipale
Animation & Jeunesse,
Communication

Laëtitia LAINE

Conseillère municipale
Animation & Jeunesse, Scolaire

Monique LALU

Conseillère municipale
Biens Publics, Animation & Jeunesse

Pierre-François MARCHAND

Conseiller municipal
Voirie & Réseaux, Finances, Biens
Publics

Valérie RENOUF

Conseillère municipale
Scolaire, Animation & Jeunesse

Jean-Charles SAVINEAU

Conseiller municipal
Voirie & Réseaux, Animation &
Jeunesse, Finances

6

Le Conseil Municipal des Jeunes

Les réunions ont lieu au moins une fois par mois, en général le mercredi de 18h30 à 19h30 à la mairie (ou salle désignée sur la convocation).
Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit une fois par an devant le Conseil Municipal des Adultes afin de rendre compte de leur travail.

La composition du Conseil Municipal des Jeunes 2023 :

> **Maire** : Maëlle BOUCHERIE

> **Maire-Adjoints** : Amael LUCAS, Lana PICHARD, Antoine ROMANO et
Lyah GOMEZ.



Les élections du Conseil Municipal des Jeunes de Saint Georges du Bois ont lieu tous les ans au mois de janvier. Ce conseil réunit des enfants scolarisés dans notre commune, motivés, qui ne sont jamais à court d'idées. Cette année 2023, nos jeunes élus, ont pu visiter la caserne des pompiers en avril. Ils ont assisté et participé activement aux commémorations du 08 mai et 11 novembre. Au mois de juin, pour la fête de la musique ils ont réalisé quelques chorégraphies pour ambiancer la foule. Ils ont beaucoup participé à la chasse aux œufs le 1^{er} avril, aux festivités du 13 juillet, avec plaisir et bonne humeur. Ils étaient présents pour la décoration du parc, la manifestation d'Octobre rose et celle du Téléthon. Nous pouvons compter sur eux. Ces jeunes élus sont le moteur de la journée citoyenne qui correspond au nettoyage de la commune où ils sont sensibles à la collecte de déchets en trop grand nombre. Le conseil a été renouvelé en janvier 2024 ; ses élus continuent les actions pérennisées depuis 10 ans déjà.

> **Conseillers** : Noham LAGARDE, Lola MARCHAND, Lucie SUIRE, Rose VANPOUCKE, Sacha PANNIER, Inès BOISSART, également nommée Trésorière, Mael FOUCAULT et Alexis PINSON.

> **Suppléants** : Lise MARCHAND, Léonie SCHWARTZ et Elio GINESTAR.



Entretien Cécilia BONACKI 1^{re} maire CMJ 2014 et Jean GORIOUX maire 1995/2026

Cécilia a été la première Maire du Conseil Municipal des Jeunes. Nous l'avons interrogé sur cette expérience. 10 ans après, elle est maintenant étudiante en alternance.

Comment se sont passées les élections ?

Il y avait une petite concurrence entre nous. Sans parler de « campagne électorale », j'ai fait un peu de sensibilisation auprès des copains dans la cour d'école. J'ai été élue conseillère municipale avec le plus de voix. Il y avait eu une bonne mobilisation.

Pour la charge de Maire, j'ai été élue au 1^{er} tour.

Quel est ton ressenti sur cette étape ?

C'était motivant. J'étais « fière » d'être Maire mais aussi consciente de la responsabilité que cela impliquait.

Quelles actions avez-vous porté ?

Après que chaque conseiller ait donné ses idées sur les choses à faire, on a sélectionné et établi des priorités. Il ne fallait pas dépasser le budget.

Pour l'école nous avons obtenu l'aménagement d'un terrain de billes. On a acheté des ballons supplémentaires et organisé une distribution de pommes pendant la récréation du vendredi matin. Nous avons également initié la journée nettoyage de la commune, un succès. Nous avons aussi acheté des poissons pour mettre dans le bassin du parc. Malheureusement, ils ont disparu en 8 jours !!! Et puis il y a eu la mise en place du spectacle pour le Téléthon.

Avec du recul qu'as-tu retenu de cette expérience ?

Déjà le relationnel avec les autres enfants qui me confiaient leur souhait ou leur revendication. Puis la démarche pour réaliser le projet : comment ? pourquoi ? avec qui ? quel budget ?... C'était une découverte et tout cela sous l'œil bienveillant des adultes qui nous accompagnaient.

Il a fallu apprendre à écouter les autres et à partager les avis. La préparation des cérémonies au monument aux morts avec la maîtresse était un moment fort, comme la cérémonie d'ailleurs.



Quel est ton souvenir le plus marquant ?

C'était de prendre la parole aux vœux du Maire, en préparant le discours puis à le dire. C'était trop stressant mais après j'étais trop contente de l'avoir fait.

En conclusion, ça a été une expérience très positive. J'ai d'ailleurs continué pendant quelques années à venir au CMJ et j'ai apporté mon aide à l'organisation du spectacle du Téléthon notamment en réalisant la chorégraphie.

Merci à tous ceux qui nous ont guidés.

Regard de Jean GORIOUX sur l'expérience CMJ.

En créant un Conseil Municipal Jeunes nous souhaitions intégrer les enfants à la vie municipale. Sur la volonté et l'implication des conseillers municipaux la mise en place a été réalisée. La première étape des élections a été organisée en partenariat avec l'équipe enseignante et dans le cadre de l'école. Puis les jeunes élus ont été installés de manière officielle avec l'élection du Maire et de ses adjoints.

Depuis 10 ans l'organisation a été modifiée et améliorée. Cette expérience si elle ne s'improvise pas, a été à mon avis bénéfique par l'ouverture d'esprit

qu'elle offre à tous les enfants sur la vie locale, sur les dépenses qui doivent rester dans un budget contraint, sur les décisions et le déroulement pour y arriver. L'implication de l'équipe enseignante dans cette démarche est aussi essentielle et donne du corps à la sensibilisation au civisme de nos jeunes ; organisation des élections, préparation et participation aux cérémonies officielles, priorisation des actions.

Ce conseil Municipal Jeunes est aussi un « aiguillon » pour nous adultes, qui ne portons pas le même regard sur des sujets qui concernent surtout les plus jeunes.

Merci à tous ceux et celles qui depuis 10 ans ont participé à l'encadrement et à l'animation de ces différents CMJ.

Vie Communale



La parole aux administrés

Au hasard de rencontres, nous avons interrogé des administrés. Ce qui suit résulte d'entretiens sans rien occulter des propos tenus :

Samuel ROBERT :

« Nous sommes une famille avec 2 enfants ; on aime la nature ; on aime jouer aux jeux de sociétés. Nous sommes arrivés à Saint Georges du Bois il y a 10 ans.

Nous avons été charmés par ce village calme et vivant, bénéficiant de nombreuses commodités : école, médecins, pharmacie, salon de coiffure, boulangerie, vie associative sportive et culturelle, proche de Surgères à 30mn de Niort, La Rochelle, Rochefort. Nous avons fait des belles rencontres humaines, ce qui a favorisé notre installation. C'est un village multi-générationnel.

Adhérents au club de tennis de Saint Georges du Bois (moi, ma femme et mon fils) nous participons activement aux événements locaux (marchés, salons...) notamment en tant qu'artisan. Nous souhaiterions vivement qu'il puisse se recréer un lieu de vie, de partage et de rencontre au cœur de notre village.

Par exemple un espace multi-services :

- Recensement des services du village gratuit ou payant
- Quelques permanences régulières dans la semaine et le week-end
- Dépôt de pain, sandwicherie
- Epicerie des premières nécessités
- Café/thé, livres, bd, jeux
- Espace de co-working
- Un lieu d'échanges

Autre exemple, pour recréer de la vie : un petit marché hebdomadaire regroupant différents producteurs. Nous apprécions de pouvoir aller acheter du poisson et crustacés le dimanche matin à pied ou à vélo. On appréciait pouvoir aller chercher notre pain la semaine, le week-end et faire des rencontres. Ce qui est essentiel c'est de créer des routines pour recréer des habitudes. Nous sommes nombreux à vivre, travailler dans notre village, que ce soit grâce au télétravail mais aussi il existe de nombreux artisans, entrepreneurs locaux. Prendre exemple sur des espaces multi-services qui fonctionnent dans la région.

En attendant il serait intéressant de pouvoir échanger entre résidents du village sur toutes ces questions, et comment avancer pour redynamiser notre village. Pourquoi ne pas mettre un sondage à destination des habitants ? »

Parent d'élèves :

Qui êtes-vous ? 45 ans, 1 enfant, habitante à Saint Georges du Bois depuis 24 ans, employée de banque, propriétaire de ma résidence principale.

Quelles ont-été les motivations de votre implantation dans notre commune ? La connaissance d'une famille sur le secteur ; la disponibilité d'une maison en location ; la centralité par rapport à Niort, La Rochelle et Rochefort ; la gare à proximité ; les écoles et collège et lycée à proximité.

Y a-t-il eu des besoins particuliers pour que vous ayez besoin des services de la commune ? Et si oui lesquels ? Ecole, pôle médical et pharmacie.

Est-ce que vous ou votre famille faites partie d'une association au sein de la commune ? Non sauf le CMJ pour Antoine si ça compte ! Pourquoi ? Par manque de temps.

Auriez-vous des propositions pour dynamiser la commune ? Ou mettre l'accent sur quelque chose en particulier. Proposition de + d'activités pour les enfants (ex sport, sortie pédagogique....) ; épicerie solidaire et pour l'école, sortie mer ou autres sur quelques jours.

MERCI.

Franck DEVORT :

Haut-savoyard exilé en Charente Maritime, Saint Félix puis Saint Georges du Bois – Curé, je travaille à Saint Pierre la Noue, à distance raisonnable pour pouvoir m'y rendre à vélo. Il y a 5 ans nous avons quitté Saint Félix car nous étions en désaccord avec la pollution visuelle que nous imposait la multiplication d'éoliennes. Nous sommes près de la gare de Surgères ce qui facilite des déplacements, et à courte distance de La Rochelle et Niort où nous allons régulièrement.

Une cinquantaine de visites de maisons avant d'ouvrir les cartons à Curé, village tranquille, très peu de bruit, où nous nous sentons bien et où chacun se connaît. Nous apprécions la dynamique créée par les rencontres d'été et les fêtes de fin d'année. Cela fait du lien entre voisins.

Je ne suis pas contre les énergies renouvelables mais je considère que le territoire en a donné plus que de raison avec les éoliennes, dégradant pas mal le paysage. Je suis attentif à l'usage de phytosanitaires. Nous dirions être bien situés sauf si le projet éolien à Saint Saturnin du Bois dont nous n'avons jamais eu écho voit le jour. De même l'implantation d'un pylône d'antennes à quelques centaines de mètres nous dérange, tant visuellement que par le fait que la commune n'ait jamais communiqué. Nous regrettons la contrainte de ramassage des poubelles vertes tous 15 jours pour les odeurs et fermentation que cela engendre mais nous apprécions la proximité des bennes verres et papiers.

En fait, la commune nous la connaissons très peu pour ne pas avoir besoin de ses services, parce que les commerces sont si près côté Surgères, parce que nous sommes de ce côté de la 911. Nous lisons flash infos Georgipolitain pour se tenir informé. J'ai vécu la mise en place de la commune nouvelle de Saint Pierre la Noue, et je trouve que c'est bien pour la mutualisation qui devient nécessaire, cela sans perte d'identité pour autant.

Nous pensons qu'il faudrait mettre en place plus d'échanges avec les élus.

Les biens publics

Les travaux récurrents effectués sur le patrimoine (entretien et peinture aux écoles par exemple...) ont été accentués par le séisme et les mises en sécurisation un peu partout sur la commune.

Les travaux majeurs, effectués en régie, pour une amélioration des biens publics ont été :



La rénovation des logements 101 rue des Distilleries et 165 rue Léopold et Jules Bayle



La fin de rénovation des vestiaires (2^e et dernière tranche)



L'implantation des nouveaux locaux de stockage pour les associations



L'aménagement de WC PMR à la salle des Aînés et au stade municipal

Vie Communale

Les finances

Les investissements de la commune

Mathilde HARBELOT conseillère municipale déléguée aux finances

Quelle différence entre le fonctionnement et l'investissement ?

Tout budget communal comprend deux parties :

- **LE FONCTIONNEMENT**, avec ses dépenses qui sont le plus souvent répétitives, correspond à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine. On retrouve bien sûr toutes les dépenses d'énergie, d'entretien, de rémunération du personnel communal, d'achats pour la cantine et diverses dépenses pour le bon fonctionnement de la commune.

Les principales recettes pour faire face à ces dépenses sont les impôts et taxes, les dotations de l'Etat (en stagnation ou diminution permanente) et les recettes des services (restaurant scolaire, location de salles, loyers...).

- **L'INVESTISSEMENT** concerne tout ce qui touche au patrimoine de la commune avec pour effet de le conserver, le renouveler ou l'accroître. Les principales dépenses sont l'achat de biens ou matériels durables, la construction, l'aménagement ou la rénovation des bâtiments, les travaux d'infrastructure ainsi que les remboursements en capital des emprunts. Les principales recettes d'investissement à savoir les subventions sur des projets précis, le recours à l'emprunt, le remboursement de Tva et la taxe d'aménagement ne peuvent en aucun cas suffire à réaliser les investissements nécessaires. Le reste à charge pour la commune est alors prélevé dans l'excédent de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) d'où l'importance de rester vigilants pour maîtriser au mieux nos frais de fonctionnement afin de dégager un excédent indispensable chaque année.

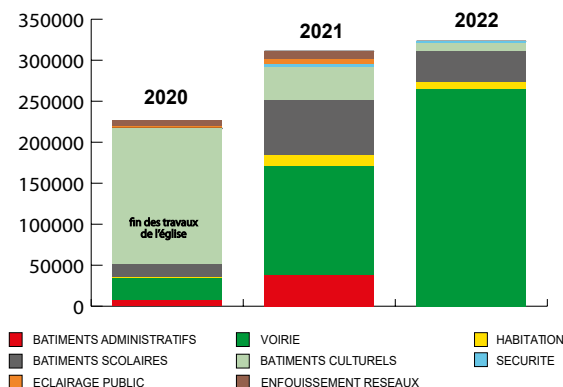
Au moment de l'élaboration du budget prévisionnel, chaque commission propose des investissements à réaliser puis l'ensemble du conseil municipal délibère sur ceux qui seront inscrits au budget et pour lesquels des demandes de subvention seront faites. Il faut savoir que certains projets ne peuvent voir le jour en absence de subvention et sont parfois reportés à l'année suivante en espérant que le nouveau dossier de subvention soit alors accepté.

Dans le précédent mandat, les principaux investissements ont porté sur la rénovation de la mairie afin de la rendre plus fonctionnelle et économe en énergie et également accessible à tous, tant pour l'accueil que pour la salle de réunions et des mariages, ainsi que le début de rénovation de l'église qui était fermée par arrêté municipal depuis 2014. Malgré les nombreuses subventions obtenues et les dons pour l'église (via la fondation du patrimoine) les importants restes à charge pour la commune nous ont obligés à mettre en attente d'autres investissements.

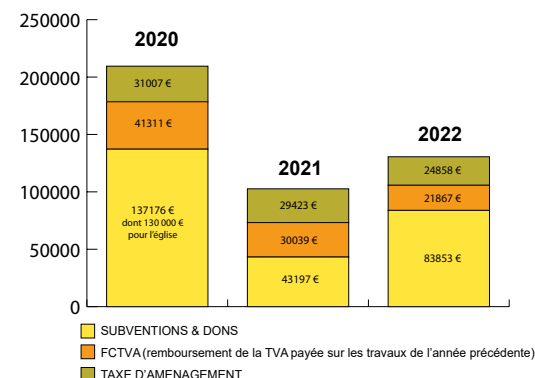


Depuis le début du mandat actuel, après la fin des travaux de l'église, la priorité a été mise à la réalisation d'une grande partie des projets en attente dans le domaine de la voirie et des différents bâtiments communaux. Depuis 2 ans, nous devons également prendre en compte le besoin d'efficacité énergétique afin de réduire nos factures d'énergie bien sûr, mais aussi afin de respecter le plan de sobriété énergétique imposé par l'Etat.

LES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS DES 3 DERNIERES ANNEES

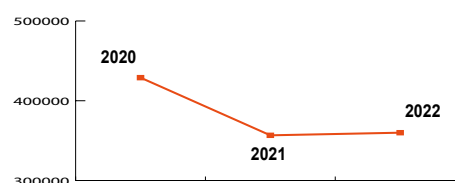


LES RECETTES SUBVENTIONS, FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT DES 3 DERNIERES ANNEES



Chaque année, le déficit d'investissement (reste à charge pour la commune) est prélevé sur le compte d'excédent de fonctionnement reporté (cumul des excédents des années précédentes). Plus notre excédent de fonctionnement est important, plus cette réserve nous permettra d'envisager des investissements hors emprunts.

EVOLUTION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT EN RESERVE



En 2023, les subventions reçues concernaient essentiellement les projets en faveur de l'isolation et des économies d'énergie (changement de vitrages, deuxième tranche de passage en leds des éclairages publics...). Le projet du city park n'ayant obtenu aucune subvention n'a donc pas pu voir le jour et sera repoussé pour le budget 2024. Il est à noter que depuis quelques années certains travaux de rénovation ont été réalisés en interne grâce aux compétences et complémentarités de notre équipe des services techniques (vestiaires du foot, rénovation intérieure de l'église, accessibilité du foyer des aînés...). Ces travaux en régie permettent de réduire les coûts en évitant d'avoir recours à des entreprises extérieures.

Les tarifs

Les tarifs du restaurant scolaire

Une augmentation de 5% est appliquée pour l'inflation des prix, nourriture et service :

FRÉQUENTATION	ÉCOLE MATERNELLE échéance mensuelle d'octobre à juillet	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE échéance mensuelle d'octobre à juillet
1 jour par semaine	9,67 €	11,03 €
2 jours par semaine	19,12 €	22,06 €
3 jours par semaine	28,47 €	33,88 €
4 jours par semaine	36,98 €	43,18 €

LE PERSONNEL DE LA CANTINE :
Prix pour un repas : 6,94 €
Forfait hebdomadaire (4 jours) : 24.16 €
Forfait mensuel (4 jours/semaine) :
Septembre à juin : 35.93 €

POUR LES AUTRES ADULTES :
Prix du repas : 7,35 €
Forfait mensuel (4 jours) : 44,64 €

Les tarifs des salles

Une augmentation de 8% est appliquée pour couvrir l'inflation de l'énergie et des services :

Habitants de la commune	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	264 €	184 €
Salle Saint Georges + cuisine	361 €	264 €
Salle du Dragon	158 €	137 €
Salle de l'école des Garçons	-	129 €
Associations communales	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	264 €	184 €
Salle du Dragon	158 €	137 €
Salle de l'école des Garçons		129 €
Extérieurs à la commune	Week-end	Week-end
Salle Saint Georges	499 €	346 €
Salle Saint Georges + cuisine	618 €	482 €
Salle du Dragon	289 €	249 €
Salle de l'école des Garçons	-	176 €
Location horaire		
Activités communales	15 €	
Activités hors-commune	25 €	
+ Forfait nettoyage	60 €	

Les tarifs du cimetière & columbarium

Sans augmentation pour la 3^{ème} année consécutive :

CIMETIÈRE	2024
Concession temporaire 5 ans	90 €
Concession 30 ans	315 €
Concession 50 ans	525 €

COLUMBARIUM	2024
Concession 30 ans	675 €
Concession 15 ans	340 €
Concession 5 ans	115 €
Dépôt urne supplémentaire	55 €

L'histoire en image



L'école de Poléon



La Poste de Saint Georges du Bois



Rue des Distilleries



La gare de Saint Georges du Bois

Vie Communale

La voirie

David Pacaud (adjoint) et Pierre-François Marchand (conseiller) ont suivi de nombreux travaux de voirie en cette année 2023.

Des actions d'économies d'énergies ont été mises en place :

- Réduction des plages horaires pour le fonctionnement de l'éclairage public
- Remplacement des ampoules par des leds – 1^{re} tranche Poléon, Fortenuzay, Moulin de Curé et le bourg en partie / 2^e tranche fin du Bourg, Chaillé, Curé, La Grange du Commandeur

Des travaux récurrents comme le point à temps, le balayage, l'élagage et le curage sont des activités essentielles pour le maintien en condition de notre voirie.

Des travaux majeurs souvent liés au renouvellement de réseaux :

- Rue de la Mare – Poléon (Eau potable, Assainissement, Pluvial)
- Rue du Fourneau avec reprise complète revêtement et trottoirs
- Rue de la Micourie avec la caractéristique de tranchées profondes
- Rue de Poléon, rue de la Métairie, rue du Chêne
- Lotissement Le Georgipolitein

A chaque fois, vous avez été mis à contribution avec des contraintes de circulation, nous vous remercions pour votre compréhension.



Rue du Fourneau



Rue de la Micourie



Lotissement Le Georgipolitein

Projection 2024 :

1. Reprise des réseaux rue de Poléon, rue de la Métairie, rue du Chêne (suite et fin).
2. Aménagement voirie et trottoirs du lotissement Le Georgipolitein dont toutes les parcelles sont maintenant vendues (fin).
3. Mise en place de chicane ou écluses aux points où les vitesses sont élevées, d'abord en provisoire et si c'est satisfaisant, mise en place définitive
4. Chicane rue des distilleries en remplacement des plots

Le lotissement « les portes de Saint Georges »

A côté du lotissement « Les Linerandes » vous découvrirez en 2024 la mise en œuvre du lotissement « Les Portes de Saint Georges ».

Le Groupe Plaire communique : avec 36 terrains à vendre, à seulement 5mn de Surgères, profitez d'un cadre paisible et verdoyant, proche des commodités. Contactez dès maintenant pour réserver votre terrain et réaliser votre projet immobilier dans un environnement idéal.



Vie Communale



La vie scolaire

La directrice : Elodie GILBERT.

Un point sur les effectifs de l'école :



LES ENSEIGNANTS	EFFECTIFS 2022-2023	EFFECTIFS 2023-2024
Classe de PS-MS-GS avec Elodie GILBERT et Carole MOINARD	PS/GS : 18	PS/MS/GS : 19
Classe de PS-MS-GS avec Guylaine SERVANT	PS/GS : 19	PS/MS/GS : 18
Classe de PS-MS-GS avec Fanny LE ROY	PS/GS : 19	PS/MS/GS : 19
Classe de GS-CE1 avec Ange BOBINEAU	MS : 20	GS/CE1 : 18
Classe de CP avec Fanny BLONDIEAU	CP : 22	CP : 20
Classe de CE1 avec Ameline GARNIER	CP/CM1 : 20	CE1 : 21
Classe de CP-CM2 avec Dave KRIVANEC et Carole MOINARD	CE1 : 21	CP/CM2 : 16
Classe de CE2 avec Sylvie RABUSSEAU	CE2 : 25	CE2 : 18
Classe de CM1 avec Anne PENEAUD	CM1 : 22	CM1 : 25
Classe de CM2 avec Jessica GIRAUD	CM2 : 23	CM2 : 19
	TOTAL : 209	TOTAL : 193

Dans notre école, chaque enfant est entendu et accepté dans sa globalité. Il apprend à vivre avec les autres, à se respecter et à respecter l'autre. C'est aussi le lieu des apprentissages et de beaux moments de partage :

- Toute l'année, les élèves de l'école ont travaillé sur le thème du monde. Le spectacle de fin d'année a mis en scène notre tour du monde et les différents continents du globe.
- Des activités inter-classes ont été organisées : les élèves de l'élémentaire sont venus lire des histoires aux élèves de la maternelle. Ils ont aussi présenté leurs projets de classe aux plus petits.

Nous avons proposé aux élèves de la GS au CM2 de créer le logo de notre école. Chaque élève a pu réaliser un dessin qui la symbolisait. Un dessin dans chaque classe a été retenu puis un vote a été réalisé pour choisir le logo préféré parmi les quelques logos restants.

Il se trouvera en tête de chaque document officiel.

Le carnaval à l'école : tous les élèves de l'école maternelle se sont préparés pour partir rendre une petite visite aux élèves de l'école élémentaire. Les enfants ont mis leur masque, c'était le grand départ dans la bonne humeur... Nous avons chanté et dansé, quelle ambiance...

La semaine de la maternelle : les familles de l'école sont venues participer à des temps dans l'enceinte de l'école (motricité, bibliothèque, lecture, présentation de souvenirs...). Nous avons réalisé un petit déjeuner partagé dans la cantine.

Les interventions en EPS (gymnastique, cirque, golf) avec les animateurs sportifs de la CDC Aunis Sud ont été proposées aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Ces interventions sont proposées et financées par la CDC.

Le conservatoire de musique de Surgères est venu présenter aux élèves du CE1 au CM2 plusieurs instruments : la batterie, la flûte traversière, la clarinette, le tuba et le saxo. Ces présentations ont été prises en charge financièrement par la CDC.

Les élèves de CM1 et CM2 sont allés au Palace à Surgères pour assister au spectacle « La légende de Tsoïmon ». Ce spectacle a été pris en charge financièrement par la CDC.

Les CM2 ont invité les CP le vendredi 30 juin pour partager un petit déjeuner anglais.

Les sorties scolaires pour découvrir le monde qui nous entoure et faire du lien avec les apprentissages de l'année...

Les élèves de la maternelle ont effectué leur sortie de fin d'année au Zoodysée à Chizé le 13 juin. Les enfants ont beaucoup marché et ils ont découvert de nombreuses espèces.

Les CE2, les CM1 et les CM2 ont effectué une sortie au golf de La Jarne le 23 et le 25 mai 2023, suite au cycle golf en intervention sportive. Ils ont aussi pu profiter d'une balade autour de la biodiversité au cours de laquelle ils ont pu découvrir et observer ce qui a été mis en place lors de l'aménagement du golf (micro-habitats, nichoirs, plantations...)

Les CP et les CE1 sont partis au zoo de Mervent le jeudi 15 juin.

Des temps particuliers sont proposés pour lever les peurs et les interrogations des futurs élèves de PS, de CP et de 6^e :

- Une immersion de quelques heures dans les classes de la maternelle a eu lieu pour les futurs élèves de PS
- Les élèves de GS et de CP ont participé ensemble à des olympiades à la fin du mois de mai. Une immersion dans la classe de CP a aussi été proposée aux élèves de grande section au cours du mois de juin.

Deux journées « portes ouvertes » ont eu lieu pour les futurs CP les 26 et 27 juin.

Projection 2024 :

En 2024, nous souhaitons permettre aux élèves de GS et CP de partager un réel temps de cohésion ENSEMBLE. Aussi, nous partirons au mois de mai 2024 au centre « Loup Garou » à Lezay pour deux jours et une nuit. Une sortie avec nuitée pour laquelle nous recherchons des financements. N'hésitez pas à vous adresser à la directrice de l'école au **05 46 27 92 68** ou à **em-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr**. Vous avez pu participer en réalisant un don sur la cagnotte participative en ligne telle que proposée aux parents, et à tous via nos réseaux numériques.

De la même manière, nous créons du lien entre les CM2 et les 6^e. Cette année, les élèves de CM2 se sont rendus au collège pour travailler sur le thème de l'Irlande. Ils ont visité le collège et mangé au self.

Une nouvelle année et de nouveaux projets...

Lors de cette nouvelle année scolaire (2023-2024), les élèves de l'école élémentaire travailleront cette année sur le thème des Jeux Olympiques. Les élèves de l'école maternelle travailleront sur le thème de la nature.

Les enseignants et agents de l'école « Les Cèdres ».

Les enseignants :



Les agents :



La restauration scolaire

191 élèves sont inscrits à la cantine, 61 élèves en maternelle et 130 élèves en élémentaire, soit la quasi-totalité des élèves. La cuisine est réalisée sur place dans le respect des normes. Le service s'effectue à l'assiette sauf les CM2 qui se servent seuls. Des repas à thème sont élaborés régulièrement. Les élèves ont ainsi dégusté :

Pour la semaine du goût :

- Verrines avocats et surimi
- Poisson à la bordelaise de semoule
- Salade « acapulco » (salade de fruits exotiques)

Pour Halloween :

- Potion des petits ogres (velouté de carottes)
- Pizza d'halloween
- Peau de crapaud (salade verte)
- Dessert endiablé (tarte au chocolat)

Les déchets sont triés : les biodéchets (bac marron), le recyclage (bac jaune), les non-recyclables (bac vert). Les cartons d'emballage sont portés en déchetterie.

Vie Communale

L'eau et l'assainissement

Les responsabilités :

- Pour l'eau potable, la Délégation de Services Publics à l'exploitant SAUR couvre les communes de Surgères et Saint Georges du Bois depuis le 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2029. La compétence est communautaire (CdC Aunis Sud) ; votre délégué communautaire : Jean Michel Jourdain.
- Pour l'assainissement, la Délégation de Services Publics à l'exploitant SAUR ne couvre que la commune de Saint Georges du Bois. La compétence est communale jusqu'à la fin de mandat 2026 puis elle sera communautaire ; votre délégué municipal : Jean Michel Jourdain.

Eau

88 487 m³
distribués

39 km
de réseau

4 915
branchements
y compris Surgères

100 %
analyses conformes

95,32 %
de rendement soit un
indice linéaire de pertes
de 0,525 m³/km/jour

Prix exploitant
2.55 € TTC/m³

LES CHIFFRES-CLEFS



Assainissement

69 147 m³
assujettis
à assainissement
collectif

847
branchements

22 km
de réseau

14
postes de relèvement

1
station épuration
de 2 200 eq.hab

73 551 m³
épurés

100 %
bilans réalisés conformes

Prix exploitant
3.23 € TTC/m³

En 2023, pour une consommation de 80 m³,
votre facture d'eau augmentera d'environ 2 %.

Bilan de la campagne de contrôle de fonctionnement des installations d'assainissement individuel existantes

Contexte réglementaire des contrôles:



La Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 précise que les communes doivent procéder aux contrôles des dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques. Ces contrôles sont de deux types :

- le contrôle de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- le contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des dispositifs déjà existants (tous les 10 ans maximum).

Le service Assainissement Individuel d'Eau 17 :

Les contrôles ont été délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Eau 17 qui assure également les vérifications des installations neuves. La réalisation de la campagne de contrôles de fonctionnement des installations existantes a été réalisée par le bureau d'études NCA Environnement.

La campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien :

Ces contrôles qui concernent les immeubles non desservis par le réseau d'assainissement collectif ont été organisés en coopération avec la municipalité. Cette campagne qui s'est déroulée du 24 juin 2022 au 29 novembre 2022 a concerné 58 installations sur les 100 que comporte la commune. Les installations non contrôlées lors de cette campagne sont celles qui ont déjà été vérifiées il y a moins de 10 ans ainsi que celles faisant l'objet d'un projet de travaux.



Le bilan de la campagne de contrôles :

Ce bilan a été présenté à la commune par Eau17 et NCA Environnement le 11 septembre 2023. En conclusion, sur l'ensemble des installations :

- 29 % des installations sont à réhabiliter dans un délai maximum de 1 an en cas de vente du bien ;
- 25 % des installations sont à réhabiliter dans un délai maximum de 4 ans ;
- 36 % des installations ne font l'objet d'aucune obligation de travaux ;
- 3 % des installations n'ont jamais été contrôlées ;
- 7 % des installations sont en cours de réhabilitation.

Suite de la campagne de contrôles:

Ces contrôles ont permis de recenser l'ensemble des immeubles devant disposer d'un système d'assainissement non collectif. Ils ont permis d'établir un bilan sur l'état de fonctionnement de ces installations et d'identifier les dispositifs présentant un risque pour la santé des personnes ou de pollution de l'environnement.

Le respect des obligations de travaux dans les délais prescrits par la réglementation sera ultérieurement vérifié. L'ensemble des installations feront également l'objet d'un contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien tous les 10 ans.

N'oublions pas que le bon état de fonctionnement des installations d'assainissement individuel s'intègre dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau !



Vie Communale

La communauté de commune Aunis Sud

Aunis Sud présente sa nouvelle identité visuelle intégrant la nouvelle signature ainsi que sa temporalité, applicable dès 2024 et détaillé dans le magazine Aunis Sud N°19 diffusé simultanément à ce bulletin.

NOUVELLE IDENTITÉ :



VERSION AVEC TEMPORALITÉ POUR LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION MARKETING TERRITORIAL :



ET SA MARQUE TERRITORIALE :



Urbanisme

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration **P**réalable

PC : Permis de **C**onstruire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Vie Communale

Actualités et illustrations



Les vœux à la population le 7 janvier 2023 :



Le club d'entreprises Aunis Sud a visité l'entreprise SAPA le 23 février 2023 :



Commémoration du 8 mai



Commémoration du 11 novembre

A Chacun son Toit... T

Vous êtes propriétaire bailleur, vous louez ou vous proposez à la location. A Chacun Son Toi...T, association pour l'habitat des jeunes de moins de 30 ans vous propose un moment de rencontre, d'échanges, ou de prise de renseignement chaque deuxième vendredi du mois de 9h00 à 12h00 en mairie de Saint Georges du Bois. Egalement à la **Maison de l'Emploi de Surgères le lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30**

Renseignements : 05 46 32 14 84 - 07 69 45 94 09 -- www.achacunsontoit.eu



21

Fêtes des voisins

Chaleur et bonne humeur pour les rencontres de village, les voisins sont heureux de se retrouver.



Octobre rose

Beaucoup de dynamisme d'une belle équipe pour un projet qui nous mobilise.

Restauration de la charrette

La remise en état de la charrette à foin d'autrefois est en cours. Terminée elle sera installée « quelque part » sur la commune.

Animations

Calendrier 2024

- Vacances scolaires
- Manifestations
- Jour férié

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1 JOUR DE L'AN	J 1	V 1	L 1 LUNDI DE PÂQUES	M 1 Vide grenier	S 1 Apéro concert AL
M 2	V 2 Théâtre Compagnie "Au clair de Lune" Amicale Laïque	S 2 Loto APE	M 2	J 2 18	D 2
M 3 01	S 3	D 3	M 3 14	V 3	L 3
J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4
V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5 23
S 6 Vœux à la population	M 6	M 6 10	S 6	L 6	J 6
D 7	J 7	J 7	D 7	M 7 19	V 7
L 8	M 7 06	V 8	L 8	M 8 Cérémonie commémorative	S 8
M 9 02	J 8	S 9	M 9	J 9 ASCENSION	D 9
M 10	V 9	D 10	M 10 15	V 10	L 10
J 11	S 10 Loto du tennis	L 11	J 11	S 11	M 11
V 12	D 11	M 12	V 12	D 12	M 12 24
S 13	L 12	M 13 11	S 13	L 13	J 13
D 14	M 13	J 14	D 14	M 14	V 14
L 15	M 14 07	V 15	L 15	M 15 Flash infos	S 15 Grillades ACCA
M 16	J 15	S 16	M 16	J 16 20	D 16
M 17 03	V 16	D 17	M 17 16	V 17	L 17
J 18	S 17	L 18	J 18	S 18	M 18
V 19	D 18	M 19	V 19	D 19 PENTECÔTE	M 19 25
S 20	L 19	M 20 12 PRINTEMPS	S 20	L 20 LUNDI DE PENTECÔTE	J 20 ÉTÉ
D 21	M 20 08	J 21	D 21	M 21	V 21 Fête de la musique
L 22	M 21	V 22	L 22	M 22 21	S 22
M 23	J 22	S 23	M 23	J 23	D 23
M 24 04	V 23	D 24	M 24 17	V 24	L 24
J 25	S 24	L 25	J 25	S 25	M 25
V 26	D 25	M 26	V 26	D 26 Marche de la GV	M 26 26
S 27	L 26	M 27 13	S 27	L 27	J 27
D 28	M 27	J 28	D 28	M 28	V 28
L 29 05	M 28	V 29	L 29	M 29 22	S 29
M 30	J 29	S 30	M 30	J 30	D 30 Kermesse et spectacle de fin d'année APE
M 31 Flash infos & Bulletin		D 31 +1H - Passage heure d'été		V 31	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1	J 1	D 1	M 1	V 1 TOUSSAINT	D 1
M 2	V 2	L 2	M 2 40	S 2	L 2
M 3 27	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
J 4	D 4	M 4 36	V 4	L 4	M 4 49 Flash Infos
V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6 45	V 6
D 7	M 7 32	S 7	L 7	J 7	S 7 Téléthon
L 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8
M 9	V 9	L 9	M 9 41	S 9	L 9
M 10 28	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11 37	V 11	L 11 Cérémonie commémorative	M 11 50
V 12	L 12	J 12	S 12 Octobre Rose CAG	M 12	J 12
S 13 Mini-Olympiades, flambeaux, feu d'artifice	M 13	V 13	D 13	M 13 46	V 13
D 14 FÊTE NATIONALE	M 14 33	S 14	L 14	J 14	S 14 Goûter & Marché de Noël
L 15	J 15 ASSOMPTION	D 15	M 15	V 15	D 15
M 16	V 16	L 16	M 16 42	S 16	L 16
M 17 29	S 17 Marché gourmand	M 17 38	J 17	D 17	M 17
J 18	D 18	J 18	V 18	L 18	M 18 51
V 19	L 19	V 19	S 19 Rallye d'automne	M 19	J 19
S 20	M 20 34	S 20	D 20	M 20 47	V 20
D 21	J 21	D 22 AUTOMNE	M 21	J 21	S 21 HIVER
L 22	V 22	L 23	M 22 43	V 22	D 22
M 23	S 24 Rando semi-nocturne CAG	M 24	J 24	S 23	L 23
M 24 30	D 25	M 25 39	V 25	D 24	M 24 52
J 25	L 26	J 26	S 26	L 25	M 25 NOËL
V 26	M 27	V 27	D 27 - 1H - Passage heure d'hiver	M 26	J 26
S 27	M 28 35	S 28	L 28	M 27 48	V 27
D 28	J 29	D 29	M 29	J 28	S 28
L 29	V 30	L 30	M 30 44	V 29	D 29
M 30	S 31 Moules frites ACCA		J 31	S 30	L 30
M 31 31				J 31	M 31 01

Les associations

Le Comité d'Animation Georgipolitain

Début février 2023, le nouveau bureau du Comité d'Animation Georgipolitain est mis en place et s'applique à animer la commune. Il apporte une aide logistique aux différentes associations. Pari réussi !

Dans la bonne humeur et l'envie d'ambiancer nous proposons nos premières mini-olympiades, l'animation du 13 juillet, la marche semi-nocturne. Nous nous associons à plusieurs manifestations d'autres associations : la kermesse de l'école, la fête de la musique du CMJ, le marché gourmand, le rallye d'automne. Pour Octobre rose, nous vous faisons rêver avec notre cocktail maison « La Georgipolitaine », pleine de mystère. Les dons d'objets pour la vente aux enchères « spéciale Téléthon » sont un succès !

Toute cette magie n'existe qu'avec l'investissement de tous, les bénévoles en particulier. Un grand merci à vous, et à eux ! Nous continuerons en 2024 à apporter la bonne humeur et le bien être dont tout le monde a besoin en ces temps compliqués. Alors si vous avez des idées qui vous trottent dans la tête, si vous avez envie de vous amuser avec nous, rejoignez nous pour poursuivre, ensemble et faire rêver notre commune.

Cabaret Saint Georges

La troupe de bénévoles du Cabaret Saint Georges a présenté sa nouvelle création : **EVASION**.

Un public fidèle, de plus en plus nombreux, a été séduit par ce spectacle unique, haut en couleurs, mêlant danses, chants, sketches et magie (note de 9,5/10 donnée par les spectateurs). Ce spectacle amateur se veut d'une grande qualité et révèle des artistes passionnés. La troupe s'est également produite à Rive-d'Autise (85) et à Echillais (17).

Nous vous donnons rendez-vous à l'automne 2024 pour la nouvelle création du Cabaret Saint Georges : **MUSIQUE !** [Info au 06 48 55 14 35](tel:0648551435).



23

APE « les Cèdres »

L'association des parents d'élèves « les Cèdres », a proposé aux écoliers du groupe scolaire les Cèdres une fête de la rentrée le 15/09/2023. Au programme : structures gonflables, cadeaux pour les enfants, restauration. Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes pour nous aider à organiser cet événement.

En octobre se tenait l'assemblée générale de l'association. Nous souhaitons la bienvenue dans le bureau à Mr Thomas MIGAUD (vice-

président) et Mr Yannick JEAN-NOEL (vice-trésorier). Nous tenons à remercier particulièrement Mr Frédéric LAINE (vice-trésorier sortant) pour toutes ces années d'investissement passées dans le bureau de l'association ! Merci aussi à Mme Aline BEGAUDEAU (vice-secrétaire sortante) pour les idées qu'elle a pu apporter à l'association tout au long de cette année passée.

A noter : Prochain événement le concours de dessin (futur logo de l'association) sur le thème de la fête à l'école, un cadeau sera offert au gagnant.

TENNIS CLUB

Le club a fêté ses 40 ans cette année !

A l'occasion du tournoi homologué (juillet) nous avons proposé une exposition photos, invité des anciens du club, et mis en place une animation le jour de la finale.

L'école de tennis a repris son activité à la rentrée de septembre, pour les jeunes de 5 à 18 ans. Les entraînements adultes les mardis de 19h à 21h. Les diverses activités : championnats, tournoi interne et tournoi homologué. Le club organise également la confection d'un calendrier grâce à l'aide de sponsors qui nous soutiennent depuis plusieurs années. Remerciements.

Un loto se déroule en début d'année : le prochain sera le **samedi 10 février 2024**. Nous projetons une sortie à Roland Garros, comme il y a plusieurs années.

La section badminton fonctionne très bien le mardi soir de 18h à 21h : salle « Saint Georges ».

Responsable tennis : Jérôme Dulphy 06 23 14 27 62

Responsable badminton : Dominique Vinet 06 70 96 76 90



Animations

L'Amicale Laïque

Elle est composée de plusieurs sections d'activités culturelles auxquelles vous pouvez vous inscrire :

ACTIVITÉS DE L'AMICALE LAIQUE 2023-2024

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Chorale	Les lundis 20h30 - 22h30	Salle des Dragons	Laëtitia LAINE 06 62 69 54 84
Jardinage	Se renseigner auprès du responsable	Jardins partagés familiaux	Guilain COUTTENIER 06 66 91 57 24
Scrabble	Les lundis à 14h	Salle école des Garçons	Marie-Claude COUZINET 06 76 67 05 49
Loisirs créatifs	1 mardi sur 2 de 14h à 17h	Salle école des Garçons	Nicole GOFFIN 05 46 34 12 18
Peinture	1 mercredi sur 2 de 14h30 à 17h30	Salle école des Garçons	Nicole BARBATEAU 05 46 27 98 48
Informatique	1 jeudi sur 2 par groupe de 10h à 12h	Salle des Dragons	Brigitte A. 05 46 56 67 01 Annick D. 05 46 27 93 94 Martine 06 88 94 37 64 Monique 06 83 66 83 85
Expression musicale	Le jeudi de 20h30 à 22h30 (se renseigner)	Salle des Dragons	Nicolas BESSONNET 06 52 58 62 27 Nicolas LE ROY 06 45 17 89 93

24

L'association G V Saint Georges

a pour but de proposer à tous une activité physique et sportive de loisirs et de bien-être permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir dans une ambiance conviviale.

Venez nous rejoindre tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 20h30 à 22h à la salle Saint Georges.

Présidente : Babeth Marchet 06 87 96 94 18

Animatrice : Betty Viaud 06 67 68 70 97



L'association ACCA

Une saison 2023-2024 qui redémarre avec 90 chasseurs. Un nouveau conseil d'administration rajeuni et agrandi de 9 à 12 pour inclure des jeunes. Il se compose :

- Président David PACAUD
- Vice président Anaïs GERON - Philippe JACQUES
- Trésorier Christian PACAUD
- Vice-trésorier Jean François LAMOTHE
- Secrétaire Philippe GRANCLAIRE
- Vice secrétaire Medhi CORNUAUD

Membres : Jean Michel BROTHIER - Lionel SENARD - Thibaud LAMOTHE - Damien CHATELIER - Kevin PACAUD. Un garde-chasse assermenté, Bruno GIRAUD, officie sur la commune.

En activités participatives, nous organisons notre grillade en juin, notre moules-frites début septembre et nous tenons une buvette pour le rallye d'automne avec la chasse de La Grange - Poléon. Nous intervenons aussi pour le nettoyage communal, Octobre Rose, le Marché Gourmand, la Marche semi-nocturne, la plantation de haies. Nous concernant, nous assurons une journée nettoyage des haies et les créations d'abreuvoirs à gibiers ; ainsi huit bassins béton d'environ 600 litres ont été réalisés.

Retenez : Grillade 15 juin 2024 ; Moules frites 31 août 2024.



Infos Pratiques

Présidents d'associations

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Amicale Laïque Philippe NICOLAS - philamel@sfr.fr	17 rue René Boucard 17700 Saint Georges du Bois	06 60 09 49 28
Comité d'Animation Georgipolitain Philippe LAMBERT - nobethy@orange.fr	Mairie - 26 rue des Distilleries 17700 Saint Georges du Bois	06 66 14 20 54
Canton Aunisien Football Club Pascal AUDOUIN - cantonaunisfc@gmail.com	21, rue du Prieuré 17430 MURON	06 02 33 21 12
Tennis Club Annick DULPHY - ak.dulphy@orange.fr	41, impasse des Ouches - Poléon 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 93 94
Les Bleuets, Génération Mouvements Jacqueline MAUNAI - jacqueline.maunais@neuf.fr	229, rue Eugène Biraud 17700 Saint Georges du Bois	05 46 56 47 58
Association de Chasse Agréée David PACAUD - david.pacaud180@gmail.com	93, rue des Pierrières - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	05 46 42 47 35 06 64 75 99 10
Gym Volontaire Élizabeth MARCHET - babeth.marchet@orange.fr Déléguée de la Gym Volontaire Béatrice VIAUD - bty.viaud@hotmail.fr	106, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois 167B, rue des Fougères - Chaillé 17700 Saint Georges du Bois	06 87 96 94 18 05 46 27 97 74
Les Baladins d'ISIS Dominique BEGAUDEAU - lesbaladinsdisis@gmail.com	17700 Saint Georges du Bois	06 33 31 81 79
APE Association Parents Elèves Les Cèdres Mathilde MARCHAND ape-lescedres.blogspot.com / ape.lescedres@sfr.fr	107, rue du Stade 17700 Saint Georges du Bois	06 89 79 59 29
Alphason17 Joël MARQUANT / Quentin HULIN - alphason17@outlook.fr	59, rue du Chêne 17700 Saint Georges du Bois	05 46 27 95 38 06 62 06 37 48

Infos pratiques

Mairie de Saint Georges du Bois

16 rue des Distilleries - 17700 Saint Georges du Bois

Tél. : 05 46 27 97 31

Mail : accueil@sgdb17.fr

Site : www.saintgeorgesdubois17.com

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 8h30 à 12h00

NUMEROS UTILES

ÉCOLES

École 05 46 27 92 68
em-st-georges-du-bois@ac-poitiers.fr

Restaurant scolaire 05 46 27 97 83
restaurantscolaire@sgdb17.fr

MAISON DE L'ENFANCE

RAM 05 46 28 30 14

Les Petits Galopins 05 46 51 61 57

MÉDECINS

Auréli BELLOUARD 05 46 27 96 14

Hélène BRION 05 46 27 96 14

Arnaud DOUBLET 05 46 27 96 14

Margaux ROHAUT 05 46 27 96 14

INFIRMIÈRES

Fabienne ROUSSEAU 05 46 27 90 07

Aurore BRANCHU 05 46 27 90 07

Permanences au cabinet le mardi, jeudi, samedi de 8h30 à 9h.

KINÉSITHÉRAPEUTES

Julien BROUARD 05 46 27 97 60

Mélanie MANGIN 05 46 27 97 60

Stécy REMAUD 05 46 27 97 60

OSTÉOPATHE

Julien BROUARD 05 46 27 97 60

HYPNOTHÉRAPEUTE

Mélanie MANGIN 06 47 70 47 68

PHARMACIE

Loïc VIDAL 05 46 27 91 94

URGENCES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

ALLO ENFANCE MALTRAITEE 119

SANS ABRIS 115

CENTRE ANTI-POISON 05 56 96 40 80

ALLO TAXI 06 15 97 18 51

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 10h-11h

Mercredi : 14h30-17h30

Vendredi : 18h-19h

Mardi : en période scolaire 14h-15h

Jeudi : en période scolaire 9h-10h et 14h-15h

Bibliothèque Madeleine Gorioux 05 46 56 28 77

bibliotheque@sgdb17.fr

SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AUNIS SUD 05 46 07 22 33

contact@aunis-sud.fr

OFFICE DE TOURISME 05 46 01 12 10

contact@aunis-maraispoitevin.com

CENTRE INTERCOMMUNAL

D'ACTION SOCIALE 05 46 52 89 01

accueil@cias-aunis-sud.fr

CYCLAD 05 46 07 16 66

contact@cyclad.org

Population georgipolitaine

1990 : 1 373 habitants,

2019 : 1 780 habitants

1999 : 1 466 habitants

2022 : 1807 habitants



Inventons la route **de demain**

Routes plus intelligentes, équipées de capteurs, revêtements plus sûrs, résistants aux aléas climatiques, peintures photoluminescentes, dédiées à la sécurité routière, combinaisons de produits et procédés, adaptés aux usages...

Notre R&D, axée sur de nouvelles technologies, intègre, toujours, l'optimisation des ressources et la limitation des impacts environnementaux, au bénéfice des usagers et de la planète.



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Neuf, rénovation et dépannage

Hervé Brochet
1006hb@gmail.com
06 15 08 08 40

266 rue LÉOPOLD ET JULES BAYLE 17770 St Georges du bois
Ancien salarié de Pascal Guerrive 2003/2017

AQUAFILT 17

PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE
TRAITEMENT DE L'EAU

JAMES CHEVALIER
17700 ST GEORGES DU BOIS

james.chevalier@wanadoo.fr
PORTABLE : 06 85 61 33 40
TEL/FAX : 05 46 27 97 53

M LNA
Coiffure
Coiffure mixte

Mugati et Gaielle
www.mugati-et-gaielle.fr
344, rue de l'industrie
17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
05 46 27 90 61

Facebook icon

SPAYSAGE

Samuel Lucas
Paysagiste

CREATION  ENTRETIEN
Parcs & Jardins

06 27 45 09 59 - samlu@neuf.fr

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT
Jean-Yves GUINOARD



Assainissement individuel
Raccordement de tout à l'égout
Terrassement de piscine
Aménagement de terrain
Réalisation de cour en enrobé
Cour et chemin
en béton désactivé

SAINT-GEORGES-DU-BOIS 06 77 17 40 44
www.jean-yves-guinouard.com

Aunis Traiteur
Cynthia et Yohann BERRY



Noces Clubs
Banquets Associations
Dîners dansants Comité d'entreprise

Le Coudret - 17700 SAINT-SATURNIN-DU-BOIS
Tél. 05 46 51 02 99 e-mail : aunis-traiteur@orange.fr

MENUISERIE HIOU



FABRICANT SUR MESURE

- Menuiserie (Bois - Aluminium - PVC)
- Aménagement d'intérieur & cuisine
- Charpente - Escaliers - Ossature Bois
- Isolation - Parquets

Rue de la Laiterie
Z.A. Le Cluzeau
17700 VOUHÉ

☎ 05 46 68 94 95

hiou.menuiserie@wanadoo.fr ■ menuiserie-hiou.com

SARL GARAGE PETIT
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

STATION

7J/7

LOCATION


**Entretien Véhicules
Toutes Marques**

44 rue Audry 17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 03 04